



Communauté
de Communes
du Pays d'Urfé



GUIDE
ENFANCE ET
JEUNESSE

2023 - 2024

SOMMAIRE

02 Edito



04 Vous êtes parents



06 Accueil du jeune enfant



08 Scolarité



12 Loisirs



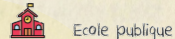
15 Métiers



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN IMAGE



SCOLARITÉ



Ecole publique



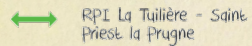
Ecole privée



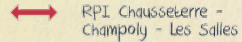
Collège public



Collège privé



RPI La Tuilière - Saint Priest la Prugne



RPI Chausseterre - Champoly - Les Salles

MODES DE GARDE

Assistantes maternelles et garde d'enfants à domicile :



la CCPI compte plus de 20 Professionnelles de la garde individuelle. Le Relais Petite Enfance pourra vous orienter.



Relais Petite Enfance



Maison d'assistantes maternelles



Projet de micro-crèche

EDITO



Séverine PRAS
Vice-Présidente de la Communauté de Communes,
en charge de l'action sociale

“ Madame, Monsieur,
Parents, futurs parents,

L'Enfance et la Jeunesse sont deux sujets au cœur de l'action sociale de la Communauté de Communes du Pays d'Urfé. Cette année 2023-2024 verra d'ailleurs l'accomplissement d'un de nos projets phares, avec le regroupement du centre de loisirs et du relais petite enfance, dans le futur bâtiment de la CCPU. Un lieu unique dédié aux familles, pour favoriser une meilleure lisibilité des services et une amélioration de l'accueil.

Toujours dans l'optique de vous informer et vous orienter au mieux, vous trouverez dans la troisième édition de ce guide :

- des contacts et ressources pour vous appuyer dans votre rôle de parents,
- des informations sur les modes de garde, qui se diversifient sur le territoire,
- les informations relatives à la scolarité et aux loisirs de vos enfants,
- des informations sur les métiers de la petite enfance et de l'animation

Nous souhaitons que ces informations vous soient utiles, et restons à votre écoute pour accueillir vos remarques et vos propositions, afin de faire évoluer ce guide au fil des ans.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'URFÉ

11 COMMUNES : Champoly Chausseterre Chérier Crémeaux Juré

Saint Just en Chevalet Saint Marcel d'Urfé Saint Priest la Prugne

Saint Romain d'Urfé La Tuilière Les Salles

40 place du Cèdre 42430 SAINT JUST EN CHEVALET

04 77 65 12 24 - contact@ccpu.fr

www.ccpu.fr - Facebook / Messenger : ComcomUrfé

Responsable de publication : Charles Labouré

Conception : CCPU

Impression : Easyflyer - Tirage : 1000 exemplaires

Dépôt légal : octobre 2023

VOUS ÊTES PARENTS



LE DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE

Loire
LE DÉPARTEMENT

Que ce soit sur des situations de changements, des problématiques ponctuelles, mais aussi tout simplement sur des questions liées à votre rôle de parent, les professionnel(le)s du Département peuvent vous accompagner.

Avec la puéricultrice de la PMI, pendant la grossesse, après la naissance et au long des 6 premières années de l'enfant :

Amélie DURANTET

Infos et prise de rendez-vous au
04.77.23.24.16

Avec l'assistante sociale, pour faire le point sur vos droits, les aides possibles, les démarches administratives :

Valérie PERRET

Infos et prise de rendez-vous au
04.77.23.24.16

LE CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP)



Le CMP « les Iris », de Roanne, accompagne les enfants présentant des difficultés scolaires ou des troubles du comportement, par la consultation d'une équipe pluri-disciplinaire. Ces professionnels assurent des permanences à la maison de santé de Saint Just en Chevalet :

- Mme GALLAY, psychomotricienne
- Dr MOSCHETTI, pédopsychiatre
- Mme GARCIA ZAPATA, psychologue
- M. JACQUET, orthophoniste

Renseignements :
Magali BRAT
cadre de santé
04 77 44 31 71

DISPOSITIF « PREVENIR » - SAMEAD

Le SAMEAD - association Prevenir a pour objectif l'accès aux soins des enfants et adolescents rencontrant des difficultés psychologiques, d'apprentissage ou de comportement.

Parlez-en à votre médecin traitant qui pourra vous orienter. Des permanences sont assurées à Saint Germain Laval.

Infos et prise de rendez-vous :

Infirmière coordinatrice

06 01 22 74 41

Sécrétariat

04 77 65 12 38

contact@prevenir42.org

Le SAMEAD mène également des actions collectives. L'association va notamment reconduire un projet mené en 2022 : des ateliers entre enseignants, ATSEM et orthophonistes, pour répondre aux professionnels rencontrant des difficultés pour la prise en charge à l'école des enfants en difficultés d'apprentissage.

D'autres actions sont en cours de réflexion, notamment en direction des parents d'enfants présentant des troubles de l'attention.

À VOTRE ÉCOUTE

CAF de la Loire, territoire du Roannais : 04 77 44 87 60
Un travailleur social peut vous accompagner dans vos changements familiaux

Hôpital de Roanne - Pôle femme enfant : 04 77 44 31 01
Professionnels de santé (obstétrique, gynécologie, pédiatrie) et centre de planification et d'éducation familiale

Allo Parents - Bébé : 0 800 00 345
Ecoute, soutien et orientation des parents inquiets, de la grossesse aux 3 ans de l'enfant

Allo Parents en crise 0 805 282 300
professionnels (psychologues, conseillères conjugales et familiales, médiatrices familiales et autres professionnels de l'écoute)



ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



VOTRE PORTE D'ENTRÉE : LE RELAIS PETITE ENFANCE

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?

Le Relais vous informe sur les modes d'accueil présents sur le territoire, et vous accompagne dans vos premières démarches.

Votre enfant est accueilli par une assistante maternelle agréée ou une garde à domicile sur le territoire ?

Le Relais vous accompagne dans vos démarches administratives de particulier employeur (remplir un contrat, comprendre les congés,...).

Le Relais accueille également votre enfant avec son assistante maternelle ou sa garde à domicile pour des ateliers d'éveil (activités manuelles, ateliers musique...).

Géré par l'ADMR à qui la CCPU a confié ce service, ce lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement destiné aux parents et aux professionnels de la petite enfance est gratuit !

Violaine GÉROUDET / Emilie GUDANIS

Avenue du 8 mai 1945

42430 ST-JUST-EN-CHEVALET

04 77 64 09 81

relais-st-just-en-chevalet@fede42.admr.org

PERMANENCES D'ACCUEIL

Le mardi : 16h - 19h

Le jeudi : 14h - 18h

L'ACCUEIL CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE

Le Pays d'Urfé compte 22 assistantes maternelles agréées par le Département de la Loire. Chacune peut accueillir à son domicile, selon son agrément, de 1 à 4 enfants. Pour obtenir leurs coordonnées ou des informations complémentaires, rendez-vous au Relais Petite Enfance (RPE).

De plus en plus d'opportunités sont proposées aujourd'hui aux assistantes maternelles pour se documenter, se former, échanger sur leurs pratiques : c'est l'un des rôles du Relais Petite Enfance. L'animatrice, en concertation avec elles, propose au fil de l'année des conférences avec des professionnels de santé (psychomotriciens, orthophonistes, ...), des réunions mensuelles d'informations (évolutions juridiques, directives de la PMI,...), et des formations.

L'ACCUEIL À DOMICILE

La garde à domicile répondra peut-être à vos besoins. Votre enfant est gardé directement à votre domicile familial par une personne que vous avez employée en amont ou par un organisme de prestation de services agréé. Ce mode de garde peut être partagé avec une autre famille. Le RPE peut vous accompagner dans vos démarches.

L'ACCUEIL EN MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

La MAM est un lieu créé à l'initiative de 2 à 4 assistant(e)s maternel(le)s qui ont fait le choix d'exercer ensemble leur activité. Après autorisation délivrée par le Département de la Loire, la MAM peut accueillir des enfants à partir de 2 mois et demi dans un lieu exclusivement dédié à la petite enfance (mobilier, aménagement de l'espace).

Il y a depuis 2022 deux MAM sur le Pays d'Urfé : Les Tou'chats tout à Saint Just en Chevalet, et Sévisa'jeux d'enfants à Chérier.



SITES RESSOURCES POUR VOS DÉMARCHES

<https://monenfant.fr>

<https://www.pajemploi.urssaf.fr/portail/accueil.html>

<http://www.net-particulier.fr>

<https://www.loire.fr> à la rubrique <<Aide et service >>

puis <<enfance et parentalité >>

SCOLARITÉ



Sur les 11 communes composant le Pays d'Urfé, 8 disposent d'une école. 5 d'entre elles sont regroupées dans 2 RPI.

Pour les plus grands, 1 collège public et 1 collège privé sont situés à Saint Just en Chevalet.

ECOLE PUBLIQUE DE SAINT JUST EN CHEVALET

Adresse : 181 route de Roanne

Contact : 04 77 65 04 09 - ce.0421511p@ac-lyon.fr

Direction : Muriel OSSEDAT
(Intérim de Sarah FRAGNE)

Horaires scolaires : 8h30-11h30 et 13h30 16h30

5 classes : TPS+PS+MS, GS+CP, CE1+CE2, CE2+CM1 et CM1+CM2

Cantine : Repas fournis par le collège Le Breuil et pris dans l'enceinte de l'école. Nouvelle tarification sociale dans le cadre du dispositif mis en place par l'Etat.

Garderie : de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h. 2€ la séance, tarifs évolutifs en fonction du nombre de séances par mois et du nombre d'enfants concernés.

Ramassage scolaire : renseignements auprès de l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Loire 04 26 73 55 55.

ECOLE PRIVÉE DU SACRÉ CŒUR

Adresse : Place de Rochetaillée

Contact : 04 77 65 15 15 / 04 77 65 00 06
scstjust@orange.fr

Direction : Hubert MIZELLE

Horaires scolaires : 8h30 - 11h45 et 13h30 - 16h30

2 Classes : maternelles + CP, et CE + CM

Cantine : Repas pris au collège St Camille. Tarif mensuel de 69 à 80€ selon les classes.

Garderie : Garderie gratuite le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h le lundi, mardi et jeudi et 17h le vendredi

Ramassage scolaire : renseignements auprès de l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Loire 04 26 73 55 55

ECOLE PUBLIQUE DE CRÉMEAUX

Adresse : Place des tilleuls

Contact : 04 77 62 51 64
ce.0420229w@ac-lyon.fr

Direction : Vanessa GARDANT

Horaires scolaires : 8h30-12h et 13h30- 16h15

3 classes : maternelles + CP, CE1 + CE2 et CM1 + CM2

Cantine : La cantine a lieu à l'ESAT. Tarif unique de 4,70€ pour les maternelles et les primaires.

Garderie : Le matin, de 7h30 à 7h45 au tarif de 0,50€, puis gratuite de 7h45 à 8h35. Le soir, gratuite de 16h15 à 17h, puis 1,50€ de 17h à 18h15.

Ramassage scolaire : renseignements auprès de l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Loire 04 26 73 55 55

ECOLE PUBLIQUE DE CHÉRIER

Adresse : 1 rue des Ecoles

Contact : 04 77 63 17 81
ce.0421847E@ac-lyon.fr

Direction : Marie-Laure ROCHET

Horaires scolaires : 9h - 12h et 13h30 - 16h30

2 classes : Maternelles + CP et CE1 + CE2 + CM1 + CM2

Cantine : Repas fournis par la cuisine centrale API de la Talaudière. Cantine dans l'enceinte de l'école. Nouvelle tarification sociale dans le cadre du dispositif mis en place par l'Etat.

Garderie : de 7h15 à 9h et de 16h30 à 18h30. 20€ par an par enfant. Cette participation sert à l'achat des goûters.

Ramassage scolaire : Géré par la Région, un minibus dessert les hameaux.

RPI LA TUILLIÈRE - SAINT PRIEST LA PRUGNE

RPI LA TUILLIÈRE - SAINT PRIEST LA PRUGNE

ECOLE PUBLIQUE DE LA TUILLIÈRE

Adresse : Le Bourg

Contact : 04 77 62 93 99 - ce.0420870t@ac-lyon.fr

Direction : Lily PONCET

Horaires scolaires : 8h30-11h45 et 13h45-16h30

1 classe : du CE1 au CM2

Cantine : repas préparés sur place et pris à l'école. Tarif de 4.40€/enfant.

Garderie : 7.30-8.20 et 16.30-18.15. Tarif forfaitaire de 1.50€/jour/enfant.

Ramassage scolaire : Ligne de transport 276-01 du RPI St Priest-la-Prugne/La Tuillière (cars Bierce).

ECOLE PUBLIQUE DE SAINT PRIEST LA PRUGNE

Adresse : Le Bourg

Contact : 04 77 62 91 64 - ce.0421809n@ac-lyon.fr

Direction : Camille FOURNIAL

Horaires scolaires : 8h45 - 11h45 et 13h25 - 16h25

1 classe : maternelles + CP

Cantine : Les repas sont pris dans un bâtiment jouxtant l'école. 3,40€ par enfant.

Garderie : gratuite de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 17h. Payante de 7h à 7h30 et de 17h à au-delà (1,50€ par jour)

Ramassage scolaire : Renseignements auprès de l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de La Loire 04 26 73 55 55.

RPI CHAMPOLY - CHAUSSETERRE - LES SALLES

ECOLE PUBLIQUE DE CHAUSSETERRE

Adresse : 131 route de l'École

Contact : 04 77 65 05 77 - ce.0420559E@ac-lyon.fr

Direction : Violaine GONDY

Horaires scolaires : 8h30-11h30 puis 13h20-16h20

1 classe : CE1 + CE2

Cantine : Repas pris à l'Auberge de Chausseterre (150 m de l'école). Nouvelle tarification sociale dans le cadre du dispositif mis en place par l'Etat.

Garderie : 7h15 - 8h30 et 16h20 - 18h. Forfait annuel de 60€ par enfant.

Ramassage scolaire : Deux lignes de transport scolaire desservent les 3 écoles du RPI Champoly Chausseterre Les Salles. Renseignements auprès du Sou des Ecoles ou auprès de l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Loire 04 26 73 55 55.

RPI CHAMPOLY - CHAUSSETERRE - LES SALLES

ECOLE PUBLIQUE DE LES SALLES

Adresse : 5 rue des Ecoles

Contact : 04 77 24 79 89 - ce.0421448w@ac-lyon.fr

Direction : Bernadette LEVIGNE

Horaires scolaires : 8h30 - 11h30 et 13h20 - 16h20

1 classe : Maternelles + CP

Cantine : Repas pris à la salle des associations à côté de l'école. Nouvelle tarification sociale dans le cadre du dispositif mis en place par l'Etat.

Garderie : 7h - 8h20 et 16h20 - 18h. 60€ par an.

Ramassage scolaire : un départ a lieu tous les matins des Salles vers 8h pour les enfants scolarisés dans le RPI à Champoly et Chausseterre.

RPI CHAMPOLY - CHAUSSETERRE - LES SALLES

ECOLE PUBLIQUE DE CHAMPOLY

Adresse : 42 rue Claude d'Urfé

Contact : 04 77 65 02 26 - florian.brusch@ac-lyon.fr ou ce.0420187a@ac-lyon.fr

Direction : Florian BRUSCH

Horaires scolaires : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30

1 classe : CM1 + CM2

Cantine : Cantine située dans le centre du village. Nouvelle tarification sociale dans le cadre du dispositif mis en place par l'Etat. Elle a lieu dans une salle attenante à la classe.

Garderie : le matin de 7h30 à 8h20, le midi 11h30 à 11h55 et le soir 16h30 à 18h00. Tarifs en fonction du quotient familial de 60 à 66€ par enfant à l'année.

Ramassage scolaire : départ de Chausseterre et Les Salles à 8h00 passage à Champoly vers 8h10 et arrivée à l'école de Chausseterre et les Salles à 8h25. Le soir départ de Chausseterre et Les Salles 16h20 passage à Champoly 16h30 et arrivée à Les Salles et Chausseterre à 16h40.

COLLÈGE LE BREUIL - SAINT JUST EN CHEVALET

Adresse : rue du Breuil

Contact : 04 77 65 12 33 - ce.0420062p@ac-lyon.fr

Direction : Abdelaali BERYOUN

Horaires scolaires : 8h30 - 16h30

Scolarisation de la 6ème à la 3ème. 2 classes par niveau, 1 classe pour les 3ème.

Cantine : Repas réalisés et servis sur place.

Ramassage scolaire : Renseignements auprès de l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Loire 04 26 73 55 55.

<https://le-breuil.cybercolleges42.fr/>

COLLÈGE SAINT CAMILLE - SAINT JUST EN CHEVALET

Adresse : 1 boulevard de l'Astrée

Contact : 04 77 65 15 15 - colstcamdir@wanadoo.fr

Direction : Hubert MUIZELLE

Horaires scolaires : 8h30 - 16h30

Scolarisation de la 6ème à la 3ème. 1 classe par niveau. Internat filles garçons.

Cantine : Repas servis sur place. Tarif mensuel de 90€.

Ramassage scolaire : Renseignements auprès de l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Loire 04 26 73 55 55.

<http://www.college-saint-camille.fr/>

LOISIRS



La Communauté de Communes a dans ses compétences la gestion des temps extrascolaires et du mercredi. Elle finance dans ce cadre le service d'accueil de loisirs, et en a confié la gestion à l'association ADMR de Saint Just en Chevalet.

La CCPU accompagne également financièrement les associations du territoire qui ont une vocation intercommunale. C'est le cas de Musicadanse, qui intervient pour les habitants des 11 communes du Pays d'Urfé.

L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

À l'Accueil de Loisirs du Pays d'Urfé, Guillaume et Elisabeth accueillent les enfants de 3 à 11 ans, avec des actions spécifiques par tranche d'âge, lors des petites vacances (sauf Noël), six semaines en été, et le mercredi.

L'accueil se fait actuellement à l'école publique de St Just en Chevalet, avant d'être transféré dans l'ancien Ehpad de la commune, actuellement en travaux.

Les Actions Jeunes s'adressent aux plus grands, à partir de la 6^{ème}. Les différentes sorties et activités sont choisies et montées par les ados au cours de réunions régulières.

Un local dédié situé à Saint-Romain-d'Urfé accueille ponctuellement certaines animations.

ACCUEIL DE LOISIRS

Guillaume MASSON

96 boulevard de l'Astrée

42430 ST-JUST-EN-CHEVALET

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

06 74 58 56 39

acm.paysdurfe@fed42.admr.org

*Les programmes sont communiqués
aux écoles, communes, et sur la
page Facebook :
facebook.com/accueil.deloisirs*

MUSICADANSE

Ecole intercommunale de musique et de danse qui s'adresse à tous les publics à partir de 4 ans, Musicadanse a pour mission de proposer un enseignement musical et artistique de proximité, en adaptant son projet pédagogique aux réalités du territoire et aux besoins de la population.

- Danse modern/jazz
- Eveil musical
- Parcours découverte (initiation à 3 instruments)
- Pratique instrumentale : violon, accordéon, synthétiseur, piano, chant, batterie, guitare, flûte traversière, mandoline, basse.
- Classe d'orchestre
- Chant, chorale

L'association organise également des évènements tout au long de l'année : scène ouverte, heure musicale, spectacle de danse, audition de fin d'année, ...

Les cours sont dispensés dans les locaux de Musicadanse, situés dans l'ancienne gare, ou à l'ancienne salle des fêtes de Saint Just en Chevalet, rue de Thiers.



MUSICADANSE

11 rue de la Gare
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET

RENSEIGNEMENTS :

musicadanse42@gmail.com

06 40 92 81 75

LA SEMAINE ENFANCE JEUNESSE

Depuis 11 ans, la première semaine des vacances scolaires d'automne est consacrée aux actions en direction des enfants du Pays d'Urfé, et de leurs parents.

C'est la « Semaine Enfance Jeunesse », issue d'un partenariat entre la CCPU, le Relais Petite Enfance et l'Accueil de Loisirs, avec la participation active des assistantes maternelles du territoire.

Depuis 2022, cet événement est co-organisé avec la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, ce qui permet d'avoir un programme plus riche à proposer aux familles : bourse aux jouets, spectacles, ateliers ou conférences, jeux...

Notez la date pour 2023 : du 22 au 27 octobre !



BIBLIOTHÈQUES



Le réseau des bibliothèques est particulièrement actif. Il existe un relais bibliothèque animé par des bénévoles dans 9 communes.

Elles sont également réunies en réseau : l'Association des Bibliothèques du Pays d'Urfé (ABIPUR), qui propose des animations et spectacles au fil de l'année.

CHAMPOLY

Point Com
04 77 65 07 51

CHAUSSETERRE

43 route de la Croix de Tour
04 77 65 10 31
bibliotheque@chausseterre.fr

CHÉRIER

7, rue des Ecoles
04 77 63 14 67
mairie.cherier@gmail.com

CRÉMEAUX

Place des Tilleuls
04 77 62 82 66
bibliocremaux@orange.fr

JURÉ

372 route de Saint Just
09 88 77 43 50
bibjure@gmail.com

SAINT-JUST-EN-CHEVALET

Rue de Vichy
bibliotheque@stjustenchevalet.fr

SAINT-MARCEL-D'URFÉ

Mairie
04 77 62 53 67
bibliosm@free.fr

SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE

21 bis, rue de Vichy
09 63 21 61 13
bibliothequedestpriest@gmail.com

SAINT-ROMAIN-D'URFÉ

32 place de la Mairie
04 77 65 05 01
bibstromaindurfe@gmail.com

D'AUTRES ACTIVITÉS POUR VOS ENFANTS ?



Diverses associations sur le territoire proposent d'autres types d'activités, sportives ou culturelles, pour les enfants. Rapprochez vous de votre mairie pour en connaître la liste :

Mairie de Champoly : 04 77 65 14 31 - mairie.champoly@gmail.com

Mairie de Chausseterre : 04 77 65 10 31 - mairie@chausseterre.fr

Mairie de Chérier : 04 77 63 14 67 - mairie.cherier@gmail.com

Mairie de Crémeaux : 04 77 62 50 67 - mairie@cremaux.fr

Mairie de Juré : 04 77 62 55 13 - mairie@jure.fr

Mairie de La Tuillière : 04 77 62 92 93 - mairie@latuilliere42.fr

Mairie de Les Salles : 04 77 24 72 66 - mairie.les.salles.42@wanadoo.fr

Mairie de Saint Just en Chevalet : 04 77 65 00 62 - mairie@stjustenchevalet.fr

Mairie de Saint Marcel d'Urfé : 04 77 62 53 67 - mairie@st-marcel-d-urfe.fr

Mairie de Saint Priest la Prugne : 04 77 62 92 13 - mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr

Mairie de Saint Romain d'Urfé : 04 77 65 05 01 - mairie@saintromaindurfe.fr

Pensez à www.urfeco.fr pour retrouver les
événements, et les associations du territoire

LES MÉTIERS

J'aimerais travailler avec des
tous-petits



Pourquoi ne pas devenir assistant(e)
maternel(le) ?

Le métier d'assistant(e) maternel(le), ou « nounou », a bien évolué. Les professionnels sont aujourd'hui entourés, accompagnés, formés, et peuvent également se retrouver à plusieurs sur des temps d'éveil collectifs, échanger sur leurs pratiques...



Pour vous renseigner sur ce métier et les démarches (réunions d'information du Département, demande d'agrément), contactez le Relais Petite Enfance au 04 77 64 09 81 ou par mail : relais-st-just-en-chevalet@fede42.admr.org

Elle vous donnera l'ensemble des informations, et pourra échanger avec vous sur les aspects concrets de la profession.

https://www.loire.fr/jcms/lw_1332874/fr/devenir-assistant-maternel

Coup de projecteur sur un secteur qui recrute : l'animation !

Être animateur ou animatrice c'est assumer une fonction rémunérée qui permet d'agir pour l'enfance par l'éducation, en exerçant un rôle valorisant qui offre l'occasion de partager ses savoirs et ses passions, tout en développant des compétences utiles tout au long de son parcours personnel, social et professionnel.

Le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est un diplôme qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents, de manière ponctuelle, dans des organismes d'accueil collectif de mineurs (centres de loisirs, colonies de vacances, séjours de scoutisme, etc).

LE BAFA maintenant
c'est à partir de 16 ans !

Avant de prendre la décision de passer le BAFA, posez-vous quelques questions : "est-ce que je suis sensible au bruit?" : 40 enfants qui courent et crient dans un même espace, ça n'est pas rien.

"Est-ce que je suis patient(e)?" : il vous faudra réexpliquer plusieurs fois les règles d'un jeu, et répéter des consignes à l'infini.

"Est-ce que j'aime travailler en équipe?" : l'élaboration et la réalisation d'un projet pédagogique nécessitent une bonne cohésion dans le groupe.

Si vous pensez que ce métier est fait pour vous, inscrivez vous sur

<https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

La formation au BAFA est payante (de 500€ à 1000€ selon les organismes).

De nombreuses aides et bourses sont offertes pour le passer.

Contactez le directeur de l'Accueil de loisirs ADMR du Pays d'Urfé pour vous guider. L'association peut vous rémunérer votre stage en contre partie du travail effectué au Centre.

Guillaume MASSON, 06 74 58 56 39



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'URFÉ



40 place du Cèdre
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET
04 77 65 12 24
contact@ccpu.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi - mardi - jeudi - vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h00
Mercredi :
8h30 - 12h

